

Termes de référence (TdR)

LRPS-2026-9203200

Consultation pour la réalisation d'une étude rétrospective des décès maternels et néonataux (2020–2025) dans la région de Béni Mellal–Khénifra

Titre	Réaliser une analyse rétrospective des décès maternels et néonataux survenus entre 2020 et 2025 dans les cinq provinces de la région de Béni Mellal–Khénifra afin d'identifier les causes, les circonstances de leur survenue ainsi que les décès potentiellement évitables, et de formuler des recommandations opérationnelles.
Section	UNICEF Maroc –Section Santé et Nutrition.
Emplacement	<p>La mission sera réalisée au Maroc, principalement dans la région de Béni Mellal–Khénifra, couvrant les cinq provinces de la région, conformément aux besoins et aux demandes définis conjointement par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, la Direction Régionale de la Santé de Béni Mellal–Khénifra et l'UNICEF.</p> <p>Les activités incluront des missions de terrain au niveau des établissements de santé et des directions provinciales concernées, notamment pour la revue des dossiers médicaux, l'accès aux registres et la conduite des entretiens semi-directifs avec les parties prenantes.</p>
Type de contrat	Contrat de service pour un bureau d'étude ou institution de recherche
Durée	60 jours de consultation. L'ensemble de la mission devra être achevé dans un délai maximum de six mois (avril-septembre 2026), avec un atelier régional de restitution finale prévu au mois de septembre.
Date limite pour les propositions	15 Avril 2026- Avant Midi (GMT)
Date de début	Avril 2026

Table des matières

1.	Contexte et justification	3
2.	Objectifs et portée des travaux.....	3
3.	Approche méthodologique de l'étude rétrospective	4
4.	Tâches du prestataire	5
5.	Livrables attendus	5
6.	Calendrier prévu	6
7.	Supervision et coordination	8
8.	Qualifications souhaitées, connaissances spécialisées ou expérience	8
9.	Dossier de soumission.....	8
10.	Méthodologie d'évaluation des offres	9
11.	Autres clauses : langage de la loi sur l'affaire publique d'exécution de la sécurité	11
12.	Procédure pour la soumission des propositions.....	11

1. Contexte et justification

Dans le cadre du projet « Amélioration de la santé et nutrition de la mère et de l'enfant dans la région de Béni Mellal–Khénifra (BMK) », mis en œuvre avec l'appui de l'UNICEF et de la KOICA, une priorité stratégique porte sur la réduction des décès maternels et néonataux évitables ainsi que sur le renforcement durable de la qualité des soins maternels et néonataux.

Malgré les progrès enregistrés au niveau national, des disparités régionales importantes persistent, en particulier dans les zones rurales, montagneuses et à accès difficile. Les indicateurs de santé maternelle et néonatale dans la région demeurent inférieurs à la moyenne nationale. La mortalité maternelle et infantile est environ 1,5 fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (111,1 contre 44,6 pour 100 000 naissances vivantes pour la mortalité maternelle ; 21,6 contre 14,9 pour 1 000 naissances vivantes pour la mortalité infantile). Par ailleurs, près de 75 % des décès infantiles surviennent durant la période néonatale, soit environ 16 décès pour 1 000 naissances vivantes.

Ces constats reflètent des défis persistants, notamment une insuffisance de données consolidées sur les causes des décès maternels et néonataux, une prise en charge parfois inadéquate des complications maternelles et néonatales, en particulier chez les prématurés et les nouveau-nés de faible poids ainsi que des dysfonctionnements dans les mécanismes de référence et de contre-référence, entraînant des opportunités manquées dans la prévention des décès évitables.

À ce jour, les analyses des décès maternels et néonataux ont principalement été conduites à travers des audits institutionnels ponctuels. Il apparaît nécessaire de compléter cette approche par une étude de recherche structurée permettant d'appréhender de manière systémique les tendances temporelles et géographiques, les causes directes et indirectes ainsi que les retards dans la prise en charge.

Dans ce contexte, une analyse approfondie de la mortalité maternelle et néonatale sera entreprise à travers une étude rétrospective couvrant la période 2020–2025, fondée sur une revue détaillée des dossiers médicaux, registres et autres sources de données disponibles. Cette étude vise à fournir une base factuelle robuste pour orienter la mise à jour d'un plan d'action régional fondé sur les évidences, renforcer les mécanismes régionaux d'amélioration continue de la qualité des soins et dégager des recommandations opérationnelles prioritaires pour prévenir la survenue de décès similaires à l'avenir.

2. Objectifs et portée des travaux

L'objectif général :

Réaliser une analyse rétrospective des décès maternels et néonataux survenus entre 2020 et 2025 dans les cinq provinces de la région de Béni Mellal–Khénifra afin d'identifier les causes, les circonstances de leur survenue ainsi que les décès potentiellement évitables, et de formuler des recommandations opérationnelles.

Objectifs spécifiques

- Décrire l'évolution annuelle des décès maternels et néonataux entre 2020 et 2025.

- Analyser leur répartition géographique au niveau des cinq provinces.
- Identifier les causes directes et indirectes et analyser les retards dans la prise en charge.
- Estimer la proportion de décès potentiellement évitables.
- Identifier les barrières systémiques et organisationnelles.
- Formuler des recommandations opérationnelles prioritaires.

3. Approche méthodologique de l'étude rétrospective

L'étude adoptera une approche mixte combinant une composante quantitative et une composante qualitative.

La composante quantitative reposera sur l'analyse des décès maternels et néonataux enregistrés sur la période 2020–2025 dans les cinq provinces de la région. Elle comprendra une revue détaillée des dossiers médicaux, registres et autres sources de données disponibles afin de décrire les tendances temporelles et géographiques, d'identifier les causes directes et indirectes des décès conformément aux standards nationaux et aux références internationales, notamment les cadres méthodologiques développés par l'Organisation mondiale de la Santé pour l'analyse des décès maternels et périnataux. L'analyse examinera également les circonstances de survenue des décès à travers le cadre analytique des trois délais, qui permet d'identifier les obstacles pouvant intervenir à différentes étapes du parcours de soins : la décision de rechercher des soins, l'accès aux services de santé et la qualité et la rapidité de la prise en charge au sein des établissements de santé.

Après une revue préliminaire du volume des décès et de la qualité des archives disponibles, le bureau d'études/Institution de recherche devra proposer une stratégie méthodologique adaptée, notamment une analyse exhaustive ou un échantillonnage analytique dûment justifié.

Cette analyse quantitative sera complétée par une étude qualitative visant à approfondir la compréhension des dynamiques sous-jacentes aux décès identifiés. Elle permettra d'explorer les facteurs liés au fonctionnement du système de santé (organisation des services, disponibilité des ressources, coordination des soins, mise en œuvre des protocoles nationaux), ainsi que les déterminants sociaux, géographiques ou communautaires pouvant influencer les trajectoires de prise en charge, dans une perspective multisectorielle.

L'approche qualitative reposera sur des entretiens semi-directifs destinés à compléter et interpréter les résultats quantitatifs, dans une logique de triangulation des données. À titre indicatif et non exhaustif, les entretiens devront être menés auprès des principales parties prenantes, notamment les professionnels de santé, les responsables provinciaux, les gestionnaires d'établissements, les membres du Comité Régional de l'Audit Confidentiel (CRAC), les autorités locales, l'INDH ainsi que les personnes relais communautaires (PRC).

4. Tâches du prestataire

La durée totale de la mission est de 6 mois maximum. Le bureau d'études/Institution de recherche retenu sera chargé de conduire l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation de l'étude. À ce titre, il devra notamment :

- Réaliser une revue synthétique de la littérature nationale et analyser les études existantes relatives à la mortalité maternelle et néonatale, en accordant une attention particulière aux travaux déjà réalisés dans la région Béni Mellal-Khénifra ;
- Élaborer un protocole de recherche détaillé, incluant la méthodologie de collecte et d'analyse des données, les outils de collecte ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre de l'étude ;
- Préparer et soumettre les dossiers nécessaires à l'obtention des autorisations éthiques et réglementaires requises, notamment auprès du comité d'éthique compétent et auprès de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) et veiller au respect des exigences relatives à la protection des participants, à la confidentialité et à l'anonymisation des données. Un accord de non-divulgence (NDA) des données sensibles collectées sera signé entre l'UNICEF et le prestataire retenu;
- Développer les outils de collecte des données pour les composantes quantitative et qualitative
- Identifier et recruter les enquêteurs et autres ressources nécessaires à la collecte des données, puis assurer leur formation sur les objectifs de l'étude, les outils de collecte, les procédures de collecte et les principes éthiques applicables ;
- Organiser et conduire la collecte des données auprès des structures de santé et des personnes concernées, conformément au protocole validé ;
- Réaliser l'analyse quantitative et qualitative des données ;
- Organiser et animer les ateliers clés de l'étude, notamment l'atelier de validation du protocole et des outils de collecte, l'atelier de formation des enquêteurs et l'atelier régional de restitution des résultats ;
- Produire les rapports et livrables prévus dans les présents TDR.

L'ensemble des documents méthodologiques, outils de collecte et principaux livrables devront être présentés et validés par le Conseil scientifique de l'étude, en coordination avec les partenaires institutionnels concernés.

5. Livrables attendus

Lot de Livrable 1 : Revue de la littérature, élaboration du protocole de recherche et obtention des autorisations éthiques et réglementaires

- Revue synthétique de la littérature nationale et analyse des études déjà réalisées dans la région BMK sur la mortalité maternelle et néonatale.
- Protocole de recherche détaillé, intégrant les enseignements de la revue de littérature et précisant la méthodologie, les outils de collecte, le plan d'analyse et le calendrier.
- Outils de collecte validés, comprenant notamment les grilles standardisées de revue des dossiers médicaux et registres, ainsi que les guides d'entretien pour la composante qualitative.
- Autorisations éthiques et réglementaires nécessaires à la réalisation de l'étude

Lot de Livrable 2 : Organisation et réalisation de la collecte des données

- Base de données nettoyée et anonymisée, issue de la collecte et de l'extraction des informations pertinentes des dossiers médicaux et autres sources de données.
- Transcriptions anonymisées des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude.
- Rapport intermédiaire d'analyse descriptive, présentant les résultats préliminaires de la composante quantitative.
- Rapport d'analyse de la composante qualitative de l'étude, présentant les résultats des entretiens et les principales thématiques identifiées.

Lot de Livrable 3 : Analyse approfondie des données et production des rapports analytiques

- Rapport final analytique intégré, combinant les résultats des analyses quantitatives et qualitatives.
- Résumé exécutif orienté décision, mettant en évidence les principaux résultats de l'étude et les recommandations prioritaires destinées à éclairer la mise à jour du plan d'action régional pour la prévention des décès maternels et néonataux.

Lot de Livrable 4 : Restitution et validation des résultats de l'étude

- Présentation PowerPoint pour la restitution, synthétisant les principaux résultats de l'étude, les enseignements clés et les recommandations.
- Rapport de l'atelier de restitution et validation des résultats

L'ensemble des livrables devra être produit en langue française. Les formulaires de consentement et les outils de collecte destinés aux entretiens devront être disponibles en arabe lorsque les entretiens sont conduits en arabe.

6. Calendrier prévu

La mission est prévue pour une durée maximale de six mois, entre avril et septembre 2026, selon le calendrier indicatif ci-après.

Livrables	Délais prévisionnels	% de paiement
Lot de Livrable 1 : Revue de la littérature, élaboration du protocole de recherche et obtention des autorisations éthiques et réglementaires	1 mois	20%
Livrable 1.1 : Revue synthétique de la littérature nationale et analyse des études déjà réalisées dans la région BMK sur la mortalité maternelle et néonatale.		

Livrable 1.2 : Protocole de recherche détaillé intégrant la méthodologie, les outils de collecte, le plan d'analyse et le calendrier de mise en œuvre de l'étude.		
Livrable 1.3 : Outils de collecte des données pour les composantes quantitative et qualitative (grilles de revue des dossiers, guides d'entretien, etc.).		
Livrable 1.4 : Autorisations éthiques et réglementaires nécessaires à la réalisation de l'étude.		
Livrable 1.5 : Supports de présentation et rapport de l'atelier de validation du protocole et des outils de collecte.		
Lot de Livrable 2 : Organisation et réalisation de la collecte des données	2 mois	30%
Livrable 2.1 : Supports de formation des enquêteurs et rapport de l'atelier de formation.		
Livrable 2.2 : Base de données quantitative nettoyée et anonymisée issue de la revue des dossiers médicaux et autres sources de données.		
Livrable 2.3 : Transcriptions des entretiens réalisés dans le cadre de la composante qualitative de l'étude.		
Livrable 2.4 : Rapport intermédiaire d'analyse descriptive présentant les résultats préliminaires de la composante quantitative.		
Lot de Livrable 3 : Analyse approfondie des données et production des rapports analytiques	2 mois	30%
Livrable 3.1 : Rapport d'analyse de la composante qualitative de l'étude présentant les résultats des entretiens et les principales thématiques identifiées.		
Livrable 3.2 : Rapport final analytique intégré combinant les résultats des analyses quantitatives et qualitatives.		
Livrable 3.3 : Résumé exécutif orienté décision mettant en évidence les principaux résultats et recommandations pour la mise à jour du plan d'action régional.		
Lot de Livrable 4 : Restitution et validation des résultats de l'étude		
Livrable 4.1 : Supports de présentation et documents utilisés lors de l'atelier de restitution.	1 mois	20%
Livrable 4.2 : Rapport de l'atelier de restitution des résultats.		
TOTAL	6 mois maximum	100%

7. Supervision et coordination

Le bureau d'études /Institution de recherche travaillera sous la supervision technique de la section santé et nutrition de l'UNICEF.

Le suivi opérationnel de l'étude sera assuré par le comité technique du projet, déjà mis en place dans le cadre de la gouvernance du programme.

Un conseil scientifique composé d'experts nationaux et internationaux volontaires sera constitué afin d'assurer l'accompagnement scientifique de l'étude. Il sera chargé notamment de : valider la méthodologie proposée ; examiner et formuler des avis sur les outils de collecte et d'analyse ; revoir les résultats préliminaires et formuler des recommandations sur le rapport final de l'étude.

Les paiements seront subordonnés à l'examen et à l'approbation des livrables par l'UNICEF

8. Qualifications souhaitées, connaissances spécialisées ou expérience

Institution de recherche ou bureau d'études

Le prestataire devra justifier d'une expérience confirmée en recherche en santé publique, ainsi que d'une expertise en santé maternelle et néonatale. Il devra également démontrer une expérience dans l'analyse d'audits de décès et dans la collaboration avec des institutions publiques.

Équipe minimale

Le prestataire devra proposer une équipe pluridisciplinaire comprenant au minimum :

- Un chef de mission, expert en santé publique avec une expertise en santé maternelle et néonatale et une expérience confirmée dans la conduite d'études
- Un épidémiologiste disposant d'une expertise en analyse de données et en biostatistique
- Un expert en études qualitatives, avec une expérience dans la conduite d'études qualitatives en santé publique.

Les membres clés de l'équipe devront démontrer une bonne maîtrise du français. La maîtrise de l'arabe est requise, en particulier pour l'expert en études qualitatives chargé de conduire les entretiens sur le terrain.

9. Dossier de soumission

Le dossier de candidature devra inclure une proposition technique et une proposition financière qui doivent être soumises sous forme de documents séparés dans des courriers électroniques séparés.

Format de soumission : Toutes les propositions techniques et financières doivent être soumises en **format PDF** ainsi qu'en **format Word éditable pour la proposition technique et Format Excel pour la proposition financière.**

9-a Proposition technique

Le soumissionnaire doit soumettre une proposition technique comprenant les éléments suivants :

- a) Profil de l'entreprise avec la structure et certificat d'enregistrement.
- b) Note technique : la note technique devra décrire :
 - la méthodologie et démarche proposée pour la réalisation de la prestation en prenant en considération les orientations fournies dans les termes de référence.
 - Un plan de travail provisoire conforme au calendrier proposé dans les termes de référence, intégrant un plan d'action détaillant les étapes, activités prévues et leur calendrier.
 - Les CV du chef d'équipe et de l'ensemble des membres proposés, accompagnés d'un tableau récapitulatif précisant pour chacun : son domaine d'expertise en lien avec la consultation, son expérience pertinente, ses compétences linguistiques, ainsi que son rôle prévu dans la mission.
 - Liste des références pertinentes de projets similaires.

9-b Proposition financière :

- Une proposition financière détaillant les coûts à facturer à l'UNICEF en fonction des livrables. Cette proposition devra inclure le nombre estimé de jours de travail, les honoraires des consultants, les frais administratifs, les frais de déplacement internationaux et locaux, ainsi que les coûts liés à la collecte des données sur le terrain, y compris la mobilisation et la rémunération des enquêteurs. Les coûts relatifs à l'organisation des ateliers (réunions de lancement, réunions techniques et atelier de restitution) seront pris en charge séparément par l'UNICEF et ne doivent donc pas être inclus dans la proposition financière.
- La proposition financière doit être soumise dans un fichier séparé, clairement intitulé Proposition financière.
- Aucune information financière ne doit figurer dans la proposition technique.

10. Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

Evaluation de l'offre technique (max. 70 points)

Un score technique (St) avec un maximum de 70 points est attribué à la proposition technique.

Le score technique (St) sera attribué selon les critères ci-dessous :

Catégorie	Points (70 max)
Réponse globale	5
Respect général des termes de référence et des exigences de l'appel d'offres et compréhension claire de la portée, des objectifs et des exigences générales de la mission	
Méthodologie proposée	30
Clarté et cohérence de la méthodologie proposée, incluant la description de l'approche mixte (analyse quantitative et qualitative), les outils de collecte, les méthodes d'analyse et les étapes de mise en œuvre	
Expériences similaires	20
Expérience confirmée du bureau d'études /institution de recherche dans la réalisation d'études en santé publique, notamment dans les domaines de la santé maternelle et néonatale ou de l'analyse des systèmes de santé. L'évaluation tiendra compte de : <ul style="list-style-type: none"> • la durée de l'expérience ; • le nombre d'études réalisées ; • leur pertinence et complexité (ampleur géographique, diversité méthodologique, partenaires impliqués). 	
Structure et composition de l'équipe : l'évaluation prendra en compte :	15
<ul style="list-style-type: none"> • la conformité des qualifications académiques des membres de l'équipe) ; • la conformité des profils clés aux exigences (chef de mission, épidémiologiste/biostatisticien, expert en études qualitatives); • la complémentarité et l'équilibre des expertises couvrant l'ensemble des tâches de la mission 	

Les offres non complètes ne seront pas considérées pour l'évaluation. Les offres qui n'atteignent pas le seuil technique minimal de qualification de 49 points sur 70 seront rejetées à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

Offre financière (max. 30 points)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (**Om**) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra **un score financier (Sf)** de 30 points.

Evaluation financière (max. 30 points)	
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)	30
Evaluation financière - Total des Points	30

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 30 \times Om/F$$

Om : Offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

Evaluation Finale de l'offre globale

Le score global **Sg** attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante:

$$Sg = St + Sf$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

11. Autres clauses : langage de la loi sur l'affaire publique d'exécution de la sécurité

Conformément à la Circulaire du Secrétaire général des Nations Unies relative aux « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels » (ST/SGB/2003/13), les entités et les personnes qui concluent des accords de coopération avec une agence des Nations Unies sont tenues de « prendre des mesures préventives contre l'exploitation et les abus sexuels, d'enquêter sur les allégations de tels actes ou de prendre des mesures correctives en cas d'exploitation ou d'abus sexuels ». Tout manquement à cette obligation « constitue un motif de résiliation de tout accord de coopération avec les Nations Unies ». Le prestataire est tenu de mettre en place des politiques explicites relatives à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels des bénéficiaires, y compris un engagement envers les six normes fondamentales de l'IASC (IASC/2002), et d'enquêter sur ces cas. Si le prestataire ne dispose pas des capacités suffisantes pour enquêter sur de tels cas, il doit demander l'aide de l'UNICEF. Tout soupçon raisonnable d'exploitation ou d'abus sexuels des bénéficiaires peut être signalé à l'UNICEF par toute personne qui le souhaite.

12. Procédure pour la soumission des propositions

Les soumissions devront être envoyées exclusivement par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org, qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions devront être envoyées **au plus tard le 15 Avril 2026 avant Midi (GMT)**, dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **Appel d'offre : étude rétrospective des décès maternels et néonataux (2020–2025)** ».

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

La proposition technique et la proposition financière devront être envoyées sous forme de fichiers séparés et clairement indiqués dans le nom du fichier, par exemple « Proposition technique de la société ABC.pdf »; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Format de soumission : Toutes les propositions techniques et financières doivent être soumises en format PDF ainsi qu'en format Word éditable pour la proposition technique et Format Excel pour la proposition financière.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à :

- M. Nouredine Boutritiche à l'adresse e-mail : nboutritiche@unicef.org
- en copie M. Benyounes Moh à l'adresse e-mail : bmoh@unicef.org

Les questions doivent être reçues **au plus tard le 15 avril à 12:00 (GMT+1)**. Les demandes reçues après ce délai ne seront pas prises en compte.